



AVIS

L'assemblée primaire de la **Municipalité** est convoquée

JEUDI 18 JUIN 2026 A 19 H 45

au foyer de la salle polyvalente.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée du 16 décembre 2025
2. Présentation des comptes 2025
3. Rapport de l'auditeur
4. Approbation des comptes 2025 et décharge aux organes responsables
5. Adoption du règlement de police
6. Adoption du règlement sur les appareils de prise de vues et d'enregistrement d'images dans l'espace public communal
7. Divers

Un apéritif vous sera offert à l'issue de l'assemblée.

Les comptes de la municipalité, le règlement de police et le règlement sur les appareils de prise de vues et d'enregistrement d'images dans l'espace public communal ainsi que le p.-v. de l'assemblée de décembre 2025 sont disponibles au bureau communal, pendant les heures habituelles d'ouverture du guichet, 20 jours avant l'assemblée. Ils peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la commune.

Les citoyennes et citoyens sont invités à poser leurs questions par écrit ou directement à secretariat@arbaz.ch jusqu'au lundi soir précédant l'assemblée. Ainsi le Conseil sera en mesure d'y répondre de manière référencée.

Arbaz, le 26 mai 2025

COMMUNE D'ARBAZ

Le Président
Jean-Michel BONVIN

Le Secrétaire
John TORRENT